

Initiatives ministérielles

habitons. Toutefois, 15 des 17 ou 18 millions retranchés des paiements de transfert au titre des soins de santé l'ont été en Nouvelle-Écosse. Ces compressions vont toucher de nombreuses régions pauvres de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, entraîner la fermeture de lits d'hôpitaux et compromettre l'accès des Canadiens de la région de l'Atlantique à des soins de santé de qualité.

Puis, nous avons vu le gros tour de passe-passe entre le gouvernement et le ministre responsable de l'APECA. J'ai mentionné plus tôt le programme quinquennal de nouveaux fonds de 1,05 milliard de dollars. Or, nous avons vu ce qui est arrivé à cette promesse dans le budget.

• (1700)

Le budget a été déposé et le premier ministre (M. Mulroney) a fait beaucoup de bruit pour rien, tout comme le ministre responsable de l'APECA. Ils ont dit comment ils avaient raffermi leur engagement. Le temps que les partis d'opposition et les médias puissent y voir clair dans les chiffres réels prévus dans ce Budget des dépenses, ce n'est que la semaine dernière que nous avons découvert que le programme quinquennal de l'APECA allait être étalé sur sept ans. Nul besoin d'être un mathématicien pour savoir que si ces fonds sont étalés sur sept ans au lieu de cinq, le programme subira des réductions de 20 à 25 p. 100 par année. C'est un autre coup dur pour le Canada Atlantique.

J'ai tenté à cinq reprises d'obtenir que le ministre et le gouvernement parlent des EDER, les ententes de développement économique et régional. Le 31 mars, des ententes évaluées à 721 millions de dollars sont arrivées à échéance dans l'Atlantique. Nous avons demandé au gouvernement de s'engager à mettre le processus des EDER en oeuvre. Toutes les provinces de l'Atlantique sont tributaires de ces programmes. Ils ne sont pas superflus, ils constituent un élément indispensable pour les provinces atlantiques.

Pourtant, devant le comité, la semaine dernière, le ministre responsable de l'APECA a refusé catégoriquement d'éclairer les ténèbres dont il entoure les chiffres réels sur l'APECA et les EDER en nous disant ce qu'il en est vraiment. La population des provinces atlantiques, comme la population du reste du Canada, sait que le gouvernement n'est pas partisan du développement régional. D'ici trois à cinq ans, le gouvernement aura démantelé les programmes de développement régional.

Nous avons assisté à la fermeture de bases militaires et nous avons vu des rapports donnant à entendre que l'industrie du charbon de l'île du Cap-Breton est sur le point d'être sacrifiée. La mine Lingan, juste à côté de ma ville, pourrait être fermée par le gouvernement qui a adopté une attitude dure et insensible envers le développement du Canada atlantique.

Le projet de loi à l'étude prouve ce que de nombreux députés et moi-même avons avancé, car il abolit toute responsabilité légale en matière de développement régional dans le Canada atlantique. Je me joins donc à mes collègues pour dire que le projet de loi sur le nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie ne va pas assez loin, mais il illustre cependant le véritable programme des conservateurs qui consiste à se retirer des programmes de développement régional, particulièrement dans le Canada atlantique, région livrée à elle-même.

M. Maurice Foster (Algoma): Madame la Présidente, je suis très heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots au sujet du projet de loi à l'étude et de l'amendement. Je représente une circonscription du nord de l'Ontario et la création de ce ministère, ou son changement d'appellation, ainsi que les changements que le gouvernement impose sont très importants pour nous.

Depuis quatre ans, nous voyons les programmes d'expansion économique régionale se détériorer dans le nord de l'Ontario. Le gouvernement a pris une seule initiative, à ma connaissance, celle de créer le programme FEDNOR. C'est un petit programme dont le budget annuel est de 8 millions de dollars pour une période de cinq ans; il encouragera les petites entreprises à prendre de l'expansion. D'une façon générale, ce programme est une assez bonne réussite, dans certaines localités et régions rurales du moins, même s'il a fallu à peu près deux ans pour le faire fonctionner.

Nous nous intéressons non seulement aux petits programmes comme le FEDNOR qui sont passablement fructueux, surtout dans les localités rurales, mais aussi au plan général et à l'étendue des activités qui permettront à l'industrie de tourner, de se moderniser et de se développer et, cela va de soi, à toute la gamme des activités gouvernementales qui touchent les régions à croissance lente.

Il me suffit de mentionner la décision d'imposer une taxe d'exportation sur le bois d'oeuvre, que le gouvernement a prise en décembre 1986, pour comprendre les problèmes de développement régional qui découlent de toutes les décisions gouvernementales. Lorsqu'un gouvernement prend unilatéralement la décision d'imposer une taxe d'exportation, il met de gros segments de